



**HAL**  
open science

# Le cœur du connétable de Lesdiguières : des rites de la mort d'un grand à l'autopsie d'une mémoire nobiliaire sous le règne des premiers Bourbons

Myriam Gilet

## ► To cite this version:

Myriam Gilet. Le cœur du connétable de Lesdiguières : des rites de la mort d'un grand à l'autopsie d'une mémoire nobiliaire sous le règne des premiers Bourbons. Marianne Clerc, Stéphane Gal. Le Siècle des Lesdiguières. Territoires, arts et rayonnement nobiliaire au XVIIe siècle, Presses universitaires de Grenoble, pp.409-424, 2019, La Pierre et l'Écrit. hal-02934732

**HAL Id: hal-02934732**

**<https://hal.science/hal-02934732v1>**

Submitted on 20 Feb 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Le cœur du connétable de Lesdiguières

## Des rites de la mort d'un grand à l'autopsie d'une mémoire nobiliaire sous le règne des premiers Bourbons

Myriam Gilet

CRISES-EA 4424, Université de Montpellier Paul-Valéry ; TELEMME – CNRS UMR 7303, Aix-Marseille Université

[409] Alité par une maladie depuis un mois à Valence, François de Bonne, duc de Lesdiguières, dernier connétable de France, est mort le 28 septembre 1626, menant campagne contre les protestants du Dauphiné révoltés. Son corps et son cœur ont été embaumés par son chirurgien, puis inhumés séparément, au château de Lesdiguières et à Grenoble après trois semaines d'hommages funèbres<sup>1</sup>. Au contraire de ses funérailles princières<sup>2</sup>, du mausolée sculpté par Jacob Richier pour la sépulture du corps au Glaizil<sup>3</sup>, voire des ossements [410] transférés dans l'église de Sassenage en 1822<sup>4</sup>, le devenir spécifique de son cœur a suscité un moindre intérêt historiographique. Les érudits dauphinois l'ont peu évoqué, hormis Jean-Joseph-Antoine Pilot de Thorey au XIX<sup>e</sup> siècle. Selon ce dernier, l'organe fut enseveli dans l'église des clarisses à Grenoble, en la chapelle de Marie Vignon, dite « de la Connétable », auprès du corps de leur fille Catherine de Bonne (†1622), dès 1626 sinon après une première sépulture dans la cathédrale<sup>5</sup>. Cependant, l'auteur ne justifie pas ses assertions. Les premiers

---

Ce document est la version pré-éditoriale d'une contribution au livre *Le Siècle des Lesdiguières*, dir. Stéphane Gal, Marianne Clerc, Grenoble, PUG, coll. « La Pierre & l'Écrit », 2019, p. 409-424. La pagination, entre crochets, est celle de l'éditeur.

La première partie de cette étude a vu le jour grâce au précieux concours de Gilles-Marie-Moreau, des archives départementales de l'Isère (Éric Syssau), du personnel de la bibliothèque d'étude et du patrimoine de la ville de Grenoble, des archives municipales de Grenoble (Frédérique Bernard), des archives du diocèse de Grenoble-Vienne (Frédérique Corporon) et de Dominique Chancel. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur aide.

<sup>1</sup> Charles Dufayard, *Le connétable de Lesdiguières*, Paris, Librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 1892, pp. 570-578.

<sup>2</sup> Stéphane Gal, *Lesdiguières, prince des Alpes et connétable de France*, Grenoble, PUG, 2007, pp. 343-345 ; Muriel Michel, *Fêtes et réjouissances à Grenoble au XVII<sup>e</sup> siècle : fêtes religieuses et populaires, de 1600 à 1677*. TER d'histoire, dir. Bernard Bonnin, université de Grenoble II, 1981, pp. 137-138 ; Kathryn Norberg, *Rich and poor in Grenoble, 1600-1814*, Berkeley, Los Angeles, Londres : University of California Press, 1985, pp. 11-12.

<sup>3</sup> Émile Escallier, *Le mausolée de Lesdiguières*, Gap, Association des amis du musée départemental de Gap, 1982 ; voir les contributions de José-A. Godoy et de Robert Aillaud dans le présent ouvrage ; Frédérique Verlinden, « Autour du mausolée de Lesdiguières », *Le Siècle des Lesdiguières : « Territoires et images »*. Journée d'étude, Grenoble, 4 décembre 2015 ; *ead.*, « Du corps de chair au corps de pierre, ou la quête d'une éternité », *Les chemins de Lesdiguières en Haut-Dauphiné : de la guerre à la paix*. Colloque, Société d'études des Hautes-Alpes, Gap, 4 novembre 2017.

<sup>4</sup> « Une visite au tombeau des Lesdiguières au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Petite revue dauphinoise, bibliographique & littéraire*, 5<sup>e</sup> année, n° 5-8, juillet-octobre 1890, pp. 43-45 surtout ; Edmond Hugues, « La translation à Sassenage, des cendres du connétable de Lesdiguières (1822) », *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 33<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> série, n° 9, 1<sup>er</sup> trimestre 1914, pp. 1-3. Voir également l'étude d'Alain Jam dans le présent ouvrage.

<sup>5</sup> Jean-Joseph-Antoine Pilot de Thorey, *Histoire de Grenoble et de ses environs, depuis sa fondation, sous le nom de Cularo, jusqu'à nos jours*, Grenoble, Baratier frères, 1829, p. 226 ; *id.*, « Antiquités de l'arrondissement de Grenoble », *Bulletin de la Société des sciences et des arts de Grenoble*, t. I, 1842, p. 72 ; *id.*, « Ancien couvent de Sainte-Claire à Grenoble », *Le Dauphiné*, t. IX, 1872, n° 476 [21 juillet], pp. 74-75 ; *id.*, *Recherches sur Marie Vignon [...] femme en secondes nocces du Connétable de Lesdiguières...*, Grenoble, Xavier Drevet, s. d. [1887],

biographes modernes de Lesdiguières – Charles Dufayard en 1892 puis Émile Escallier en 1946 – ont mentionné son inhumation dans la capitale dauphinoise d’après quelques récits imprimés du XVII<sup>e</sup> siècle, tous ayant été peu diserts sur ce sujet<sup>6</sup>. À l’aune de documents d’archives, deux historiens de la cathédrale Notre-Dame de Grenoble, Louis Bassette en 1936 et Gilles-Marie Moreau en 2012, ont évoqué l’emplacement du cœur dans l’édifice, sa célébration liturgique, voire l’aspect de l’urne funéraire<sup>7</sup>. Dans une biographie du Connétable publiée en 2007, Stéphane Gal a souligné seul la fonction politique de la sépulture de son cœur qui contribua, avec celles des entrailles à Valence et du corps en Champsaur, par leur dispersion géographique, à unifier symboliquement les territoires de la province delphinale<sup>8</sup>.

[411] Mieux que le corps dérobé aux dévotions publiques dans la chapelle castrale, le cœur a perpétué à Grenoble le souvenir funèbre du maître du Dauphiné pendant un siècle au moins. De rares archives manuscrites et quelques récits édités à Grenoble et à Paris, sitôt après le décès du Connétable ou plus tardivement, traduisent sa puissance évocatrice – à l’instar du *Mercur françois* de 1626 et de l’*Histoire de la vie du Connestable de Lesdiguières* par Louis Videl (1638)<sup>9</sup>. Fondés sur des récits apologétiques<sup>10</sup>, ces imprimés ont mis surtout en exergue l’organe nu révélé au monde lors de l’embaumement du corps du défunt ; une lettre datée du 6 octobre 1626, qu’aurait adressée le père Benoît de Montbrison, capucin de Valence<sup>11</sup>, au gardien du couvent de Grenoble, relate la mort d’un vrai catholique<sup>12</sup>. Tel que décrit, l’organe physique prélevé par Toussaint Jolliot renfermait un cœur métaphorique. Le double cœur dont cet ensemble d’écrits dessine les contours, témoigne de l’instrumentalisation d’une mort remarquable, d’abord rituelle et politique, voire polémique dès 1626 – sur fond d’une guerre civile renaissante depuis 1620 – puis historiographique. Il convient par conséquent de préciser quels furent les enjeux de sa mémoire – identitaires, idéologiques et politiques – en étudiant d’abord la fonction de l’objet funéraire honoré lors des obsèques du Connétable à Grenoble puis, à l’aune des visions macabres du *Mercur françois* et de Louis Videl en particulier, les discours engendrés par le souvenir controversé de l’ancien chef huguenot dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

---

p. 19. Le registre des sépultures du couvent de Sainte-Claire ne comporte aucune mention d’un tel dépôt (Archives municipales de Grenoble [AMG], GG201).

<sup>6</sup> C. Dufayard, *Le connétable de Lesdiguières*, *op. cit.*, p. 579 ; Émile Escallier, *Lesdiguières, dernier connétable de France : avec errata et notes de mise à jour*, Marseille, Laffitte Reprints, 1981 [1<sup>re</sup> éd., Lyon, 1946], pp. 184-185.

<sup>7</sup> Louis Bassette, *La cathédrale Notre-Dame et l’église Saint-Hugues de Grenoble*, Grenoble, Association Notre-Dame des bonnes lectures, 1936, p. 43, n. 5 ; *id.*, « La cathédrale Notre-Dame et son cloître », René Fonvieille (dir.), *Le vieux Grenoble, ses pierres et son âme*, t. II, Grenoble, Roissard, 1968, p. 115 ; Gilles-Marie Moreau, *La cathédrale Notre-Dame de Grenoble*, Paris, L’Harmattan, 2012, pp. 68-69.

<sup>8</sup> S. Gal, *Lesdiguières...*, *op. cit.*, p. 345.

<sup>9</sup> Louis Videl, *Histoire de la vie du Connestable de Lesdiguières, contenant toutes ses actions, depuis sa naissance, jusques à sa mort. Avec plusieurs choses mémorables, servant à l’intelligence de l’histoire générale*, Paris, chez Pierre Rocolet, 1638, p. 474 ; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> éd., Grenoble, Jean Nicolas (1649, 1650), pp. 920-921 ; édition de Paris, F. Mauger, 1666, t. II, pp. 386-387.

<sup>10</sup> Louis Videl aura lu l’opuscule du confesseur et aumônier de Lesdiguières, Barthélemy Vergnes, *Lettre du sieur de Vergnes [...] à Messieurs de la province du Dauphiné en laquelle est contenu au vray toutes les actions vertueuses et chrestiennes que le grand Conestable de Lesdiguières a pratiquées en sa maladie dernière [...]*, Grenoble, Pierre Verdier, 1626, p. 22.

<sup>11</sup> Pierre Champolin, natif de Montbrison, d’après Auguste Bernard, *Histoire du Forez*, vol. II, Montbrison, Bernard aîné, 1835, p. 4.

<sup>12</sup> « Lettre d’un Pere Capucin, contena[n]t le recit de la mort du Connestable », *Le Mercur françois*, t. XII, Paris, 1626-1627, pp. 482-483 en particulier.

## Un cœur embaumé en Dauphiné : les obsèques ducales de 1626

### *Les traces ténues d'un objet funéraire*

Le cœur de Lesdiguières et les vestiges matériels de sa sépulture ont disparu au XVIII<sup>e</sup> siècle. Leur effacement relatif des mémoires tient également à une documentation rare et lacunaire. De fait, leur connaissance repose sur peu [412] d'écrits funéraires. Des obsèques du vieux Connétable, aucun récit de genre ne subsiste *a priori*, hormis dans le manuscrit 265 de la collection Brienne conservé à la Bibliothèque nationale de France<sup>13</sup>. Au mieux, les lieux de dépôt de son cœur et de son corps en Dauphiné sont mentionnés dans des récits d'une mort édifiante. Ainsi, tout à la fin du *Récit véritable, sur la mort de M. Monseigneur le conestable de France...* (Lyon, 1626), son auteur, anonyme, écrivait simplement : « Ses pompes funebres faites à Grenoble, où son cœur gist, & son corps à son ancien lieu de l'Esdiguières<sup>14</sup>. »

Sans doute, le chapitre de Notre-Dame de Grenoble aura-t-il consigné dans ses archives la réception de l'organe embaumé et son ensevelissement en l'église cathédrale lors des obsèques ducales. Le 2 octobre 1626, les chanoines se réunirent afin d'organiser les cérémonies funèbres que l'on y célébrerait. Leur délibération fut enregistrée par Antoine Bertet, notaire de Grenoble, procureur et secrétaire du chapitre ; or, elle est perdue *a priori*<sup>15</sup>. Le chanoine Régis-François Barthélemy<sup>16</sup> la mentionnait parmi de brèves notes manuscrites sur la mort et les obsèques de Lesdiguières dans un recueil en deux gros volumes qu'il composa dès 1767 pour servir de preuves aux droits du chapitre cathédral<sup>17</sup>. En revanche, sont conservées plusieurs copies du contrat notarié souscrit à Grenoble par les héritiers du défunt – sa fille Françoise de Bonne, duchesse de Lesdiguières, et son petit-fils François de Bonne de Créquy, comte de Sault – le 24 novembre 1626 pour la fondation d'une chapelle lignagère à Notre-Dame consécutivement à son inhumation<sup>18</sup>. Le cœur de Lesdiguières [413] n'apparaît pas davantage dans les registres des délibérations et des comptes consulaires de Grenoble, les édiles s'étant souciés de préparer dès le 30 septembre 1626 « l'enterrement et seremonies » de son corps attendu en leur ville<sup>19</sup>.

À l'aune de ce corpus fragmentaire, son cœur demeure dans l'ombre du corps embaumé, voire se confond avec le cercueil transporté à Saint-Apollinaire de Valence, le soir du 28 septembre, pour de premiers hommages funèbres et l'ensevelissement de ses entrailles dans la cathédrale. L'un et l'autre furent convoyés le 11 octobre jusqu'en Dauphiné à l'initiative de Charles de Créquy, maréchal de France, lieutenant général de la province et gendre du défunt. Reçus à Grenoble le 14 octobre, ils reposèrent en l'hôtel de Lesdiguières jusqu'au 19 octobre, dans la salle basse tendue de noir. Un cortège funèbre les conduisit à la cathédrale pour le jour des funérailles, où ils furent placés sous une chapelle ardente dressée dans le chœur. Ils ne furent

---

<sup>13</sup> Bnf, Naf. 7234, f. 260 sq. [coll. Brienne, 265] ; voir Comte Douglas, Joseph Roman, *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières*, t. III, Grenoble, Édouard Allier, 1884, p. 474.

<sup>14</sup> Anonyme, *Récit véritable, sur la mort de M. Monseigneur le conestable de France. Et les memorables propos très-chrestiens qu'il a dict (sic) aux Seigneurs de sa suite*, Lyon, chez Claude Armand, dit Alphonse, 1626, p. 16.

<sup>15</sup> Des papiers d'Antoine Bertet, très lacunaires, sont conservés aux Archives départementales de l'Isère [ADI] : voir 3E1279 (années 1616-1644).

<sup>16</sup> Voir sa notice par Albert de Boys, in *Biographie du Dauphiné, contenant l'histoire des hommes nés dans cette province, qui se sont fait remarquer dans les Lettres, les Sciences, les Arts, etc. Avec le catalogue de leurs ouvrages et la description de leurs portraits*, t. I, Paris, Charavay, 1856, pp. 88-90 ; Auguste Prudhomme, *Histoire de Grenoble*, Grenoble, Alexandre Gratier, 1888, p. XI-XII.

<sup>17</sup> Régis-François Barthélemy, *Recueil servant d'instruction pour les biens et affaires du chapitre de l'Église de Grenoble*, 2 vol., Archives historiques du diocèse de Grenoble-Vienne [ADVG], RT1264-1265 (référence communiquée par Gilles-Marie Moreau) ; cette délibération est mentionnée dans le t. I, p. 189.

<sup>18</sup> ADI, 5G174, pièce 10, p. 1.

<sup>19</sup> AMG, BB93, f. 139-140 [délibérations des 30 septembre et 3 octobre 1626], f. 142-143 [16 octobre].

désunis qu'à l'issue de l'office religieux célébré le lendemain par l'évêque Pierre Scarron<sup>20</sup>. L'organe préservé avec soin, métonymique de l'être en son entier<sup>21</sup>, maintenait dans la capitale dauphinoise, et en son cœur religieux, la présence de la personne illustre dont le corps était porté au tombeau lignager selon son vœu.

D'après le *Discours sur la mort de feu Messire François de Bonne...* dont le *Mercurie françois* s'est fait l'écho, Lesdiguières aurait destiné son cœur à la cathédrale de Grenoble quand il dicta son testament catholique<sup>22</sup>. Or, le 26 mars 1624 à Paris, il ordonnait uniquement que ses obsèques fussent célébrées selon le rite romain, « sans pompes toutesfois ny superfluites aucunes », et que son corps fût transporté depuis son lieu de décès jusqu'au tombeau édifié de son vivant au château ducal<sup>23</sup>. Par-delà la nécessité implicite et pratique de retarder la putréfaction des chairs par un embaumement, ses exécuteurs testamentaires et héritiers, chargés de rapporter son corps au Glaizil, se sont affranchis de ses dernières volontés. Des reliquats d'archives ecclésiastiques de Grenoble témoignent de cette réalité.

[414] La sépulture du cœur a été décrite lors de la cinquième visite pastorale d'Étienne Le Camus, évêque de Grenoble, le 20 mars 1683<sup>24</sup>, et par Régis-François Barthélemy au siècle suivant dans son recueil de preuves à l'usage du chapitre de la cathédrale Notre-Dame. Les observations des deux religieux ont été complétées d'après les dires de chanoines. Les cendres du Connétable reposaient dans le chœur, derrière le maître-autel, du côté de l'évangile, près de la porte communiquant avec la chapelle Saint-Michel dite des Cassards. On les conservait dans une armoire murale dont l'ouverture était masquée par le boisage du chœur. Une plaque de cuivre scellait ce dépôt, selon l'enquête menée en 1773 ou vers l'été 1774 par Barthélemy – alors théologal du chapitre – avant des travaux dans le chœur. Le cœur de Lesdiguières, précisait-il d'après les souvenirs d'un vieux prêtre, était « dans une petite boîte d'argent » dont il vérifia la disparition, ces objets métalliques ayant été enlevés par le doyen du chapitre<sup>25</sup>, Claude II de Marnais, préalablement à de précédents travaux effectués dans le sanctuaire vers 1715<sup>26</sup>.

### *La représentation funèbre d'une mémoire lignagère*

Voué par nature au lignage et à la relation au divin<sup>27</sup>, le cœur déposé dans la cathédrale représentait un puissant marqueur identitaire. Les Lesdiguières ont affirmé leur grandeur en y honorant le fondateur de leur lignée ducal<sup>28</sup>.

Les héritiers de l'ancien capitaine calviniste ont dit leur attachement à l'Église romaine en ayant confié son cœur au clergé de Notre-Dame. Il a été inhumé provisoirement dans le chœur, au plus près des corps saints (*ad sanctos*), jouxtant la niche du Saint-Sacrement, dans l'armoire où l'on conserva les reliques du saint évêque Hugues et la tête de saint Vincent

<sup>20</sup> *Le Mercurie françois*, XII, p. 495 ; L. Videt, *Histoire de la vie du Connestable...*, *op. cit.*, p. 474 et suivantes.

<sup>21</sup> Jean Nagle, *la civilisation du cœur : histoire du sentiment politique en France du XI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1998, p. 58.

<sup>22</sup> *Le Mercurie françois*, XII, p. 491 ; É. Escallier, *Lesdiguières...*, *op. cit.*, p. 187 ; René Fonvieille, « Le connétable de Lesdiguières », *Le vieux Grenoble...*, *op. cit.*, t. II, p. 191.

<sup>23</sup> « Dernier testament de messire François de Bonne, duc de Lesdiguières, Pair et connestable de France (26 mars 1624) », éd. Comte Douglas, J. Roman, *Actes et correspondance...*, *op. cit.*, t. III, pp. 443-444.

<sup>24</sup> « Visite pastorale d'Étienne Le Camus, évêque de Grenoble (20 mars-10 avril 1683) », procès-verbal, ADI, 4G274, f. 5 v.

<sup>25</sup> Prieur de Saint-Laurent-en-Beaumont, il fut doyen du chapitre de 1706 à 1736, et nommé vicaire général du diocèse de Grenoble en avril 1727 : voir Emmanuel Pilot de Thorey, « Notice historique sur le chapitre de l'église cathédrale de Grenoble », *Bulletin de la Société de statistique de l'Isère*, 3<sup>e</sup> série, t. XIV, p. 165.

<sup>26</sup> ADVG, RT1264, p. 188 ; RT1265 [t. II], p. 425 (sur la chapelle de Lesdiguières).

<sup>27</sup> J. Nagle, *La civilisation du cœur...*, *op. cit.*, pp. 2-3, 14, 18-20, 44-45.

<sup>28</sup> S. Gal, *Lesdiguières...*, *op. cit.*, pp. 343-345.

jusqu'au sac de Grenoble par les soldats du baron des Adrets en juin 1562<sup>29</sup>. Au contact de leur *virtus* restante, l'organe s'y est embaumé des oraisons continuelles des chanoines et desservants de la cathédrale. Depuis le Moyen Âge, les sépultures de cœurs permettaient de multiplier les suffrages des vivants pour les âmes des défunts dans l'espérance de leur rédemption, comme en chaque lieu d'inhumation [415] d'une partie de corps divisé<sup>30</sup>. En fondant une chapelle dans l'église, la jeune duchesse de Lesdiguières et son neveu ont souligné la fonction eschatologique d'une mémoire individuelle qui fonderait par ailleurs celle de leur lignée ducal. Pour une rente annuelle de 206 livres, des messes perpétuelles, quotidiennes – plus de 300 – et une grande messe anniversaire pour les trépassés, le 28 septembre, seraient dites dans la chapelle Saint-François à bâtir près de l'entrée de l'église<sup>31</sup>, « tant pour faire prier Dieu pour l'âme dudict feu seigneur Connestable q[ue] pour eux et les leurs successeurs [...]»<sup>32</sup>.

Des funérailles fastueuses<sup>33</sup>, une sépulture privilégiée<sup>34</sup> et une riche fondation pieuse<sup>35</sup> ont permis aux descendants du premier seigneur du Dauphiné – et membres apparentés – de manifester le pouvoir et le prestige d'une maison noble d'origine roturière parvenue en quelques décennies, dans le métier des armes, aux plus grands honneurs dans la province et à la cour de France. Un titre ducal en 1611, la pairie en 1620 et d'éminentes dignités militaires – du maréchalat de France, en septembre 1609, à l'épée de connétable en juillet 1622 – ont couronné la carrière d'un fils de petit gentilhomme du Champsaur jalonnée de charges prestigieuses de gouvernement et de commandement. Ses obsèques ont donné à voir la grandeur du lieutenant du roi qu'il représenta à Grenoble auparavant comme gouverneur de la ville dès mars 1591, et en Dauphiné comme son lieutenant général à partir d'octobre 1597<sup>36</sup>. L'inhumation dans le [416] sanctuaire distinguait un grand seigneur laïc, bienfaiteur de la cathédrale qu'il fit restaurer à grands frais<sup>37</sup> et dont l'honneur rejaillissait sur les fondateurs de la chapelle des Lesdiguières. De fait, celle-ci serait édifiée « au lieu et place le plus honorable de ladicte esglise ou joignant icelle [...]»<sup>38</sup>. En vertu d'un droit de patronat, ces fondateurs désigneraient au chapitre un recteur pour y célébrer la mémoire perpétuelle de leur lignée<sup>39</sup>.

---

<sup>29</sup> L. Bassette, *La cathédrale Notre-Dame...*, op. cit., p. 28, 41.

<sup>30</sup> J. Nagle, *la civilisation du cœur...*, op. cit. pp. 14-15.

<sup>31</sup> ADVG, RT1265, p. 425.

<sup>32</sup> ADI, 5G174, pièce 10, p. 1 ; sur la chapelle des Lesdiguières, L. Bassette, *La cathédrale Notre-Dame...*, op. cit., p. 43, n. 5 ; G.-M. Moreau, *La cathédrale Notre-Dame de Grenoble*, op. cit., pp. 68-69.

<sup>33</sup> S. Gal, *Lesdiguières...*, op. cit., pp. 343-344.

<sup>34</sup> Régis Bertrand, « Le statut des morts dans les lieux de cultes catholiques à l'époque moderne », *Rives méditerranéennes*, n° 6, 2000, pp. 9-19. En ligne : <http://journals.openedition.org/rives/60> (consulté le 02/11/2018) ; François Comte, Henri Galinié, « Les lieux d'inhumation dans les quartiers canoniaux, des origines au XVIII<sup>e</sup> siècle », Jean-Charles Picard (dir.), *Les chanoines dans la ville. Recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France. G. R. du CNRS « Sociétés et cadres de vie au Moyen Âge : approches archéologiques »*, Paris, De Boccard, 1994, pp. 67-68.

<sup>35</sup> Sur les fondations privées dans la cathédrale jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, E. Pilot de Thorey, « Notice historique... », art. cit., p. 114 ; pour l'époque moderne, Dominique Dinet, *Religion et société : les Réguliers et la vie régionale dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (fin XVI<sup>e</sup>-fin XVIII<sup>e</sup> siècles)*, vol. II, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, pp. 763-764 ; Anne-Valérie Solignat, « Les fondations pieuses de la noblesse auvergnate à la Renaissance. Entre exaltation du pouvoir seigneurial et charge financière pour les vivants », *Histoire & Mesure*, XXVII-1, 2012, pp. 133-159.

<sup>36</sup> Comte Douglas, J. Roman, *Actes et correspondance du connétable...* op. cit., t. I, pp. XX-XXI, XLVII-XLVIII ; S. Gal, *Lesdiguières...*, op. cit., pp. 29-33, 48-50 ; Christophe Levantal, *Ducs et pairs et duchés-pairies laïques à l'époque moderne : dictionnaire prosopographique, généalogique, chronologique, topographique et heuristique*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1996, pp. 711-712.

<sup>37</sup> Stéphane Gal, « L'abjuration de Lesdiguières à Grenoble en 1622, ou la relation osmotique entre un homme et sa ville », Bruno Dumons, Bernard Hours (dir.), *Ville et religion en Europe, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle : la cité réenchântée*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010, p. 312.

<sup>38</sup> ADI, 5G174, pièce 10, p. 1.

<sup>39</sup> *Ibidem*, p. 2-3. Le premier titulaire était Barthélemy Vergnes.

Qu'elle fût ciselée juste après sa mort ou tardivement, l'urne cardiaque en argent matérialisait potentiellement le rang du défunt duc dans une hiérarchie métallique de l'honneur<sup>40</sup>, en vertu de laquelle auraient été parés d'or ou de vermeil des cœurs royaux ou princiers<sup>41</sup>, voire d'argent simple ; ainsi, après son embaumement, le cœur d'Henri IV « fut enfermé dans un cœur d'argent » en mai 1610, d'après son historiographe Pierre Matthieu<sup>42</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, ce précieux métal a recouvert d'autres cœurs de la haute noblesse, française ou étrangère<sup>43</sup>. À Montmorency, le 16 août 1792, deux officiers de la commune remirent à la municipalité deux « cœurs qui paroissent d'argent » ; on venait [417] de les extraire des caveaux de la collégiale Saint-Martin afin de les protéger des pillages. Le plus gros, anthropomorphe, renfermait le cœur embaumé d'Henri I<sup>er</sup> de Montmorency, duc et pair de France, décédé le 2 avril 1614 au château de la Grange-des-Prés, au nord de Pézenas ; il fut porté au tombeau lignager dans l'Oise, après la mort du vieux connétable et ancien gouverneur du Languedoc. Son prénom, son patronyme, ses dignités (« pair et connétable<sup>44</sup> ») et sa date de décès étaient inscrits sur l'urne<sup>45</sup>. Si ceux de Lesdiguières – voire des ornements – furent gravés sur la boîte d'argent disparue, le chanoine Barthélemy l'ignorait *a priori* ; il n'aura pas su davantage les noms de l'orfèvre et de son commanditaire.

Une prestigieuse sépulture participait en outre au discours politique des obsèques ducales mis en exergue par Stéphane Gal. À travers cette image funèbre d'un triomphe catholique, la famille du défunt a affirmé sa loyauté monarchique et la continuité dynastique de son pouvoir ducal en Dauphiné<sup>46</sup>. En ayant confié à la cathédrale et à la capitale provinciale le cœur du premier officier du royaume, imitant le partage des corps royaux ou princiers<sup>47</sup>, les

---

<sup>40</sup> Sur la matérialité somptuaire des dignités à l'époque moderne, voir J. Nagle, *La civilisation du cœur...*, *op. cit.*, pp. 246-270.

<sup>41</sup> En or, par exemple, est le vaisseau du cœur d'Anne de Bretagne, reine de France (morte en 1514) ; Laure Barthet, Camille Broucke, Pierre Fradel (dir.), *Le cœur d'Anne de Bretagne*, Milan, Silvana Editoriale, 2014, p. 46, 51, pp. 71-89 surtout.

<sup>42</sup> Pierre Matthieu, *Histoire de la mort déplorable de Henry III. Roy de France et de Navarre. Ensemble un poeme, un panegyrique & un discours funebre. Dressé à sa memoire immortelle*, Paris, Veuve M. Guillemot & S. Thiboust, 1612, p. 165 ; Joël Cornette, *Henri IV à Saint-Denis : de l'abjuration à la profanation*, Paris, Belin, 2010, p. 165.

<sup>43</sup> Ainsi, par exemple, le cœur armorié d'Edward Bruce, deuxième Lord Kinloss, mort en duel près de Berg-op-Zoom en 1613, est une boîte anthropomorphe en argent composée de deux lobes. Rapporté de Hollande en Écosse, son cœur embaumé fut enseveli à l'abbaye de Culross (Perthshire). Lord Stowell, "Account of the discovery of the heart of Lord Edward Bruce, at Culross in Perthshire. In a Letter from the Right Honourable Lord Stowell, F.S.A. addressed to the Right Honourable the Earl of Aberdeen, K.T. F.R.S. President", *Archaeologia, or Miscellaneous Tracts relating to Antiquity*, vol. XX, Londres, The Society of Antiquaries of London, 1824, pp. 515-518 ; Patrick Begbie, "Letters to the Treasurer of the Society, concerning the discovery of the silver box containing the heart of Edward Lord Bruce of Kinloss", *Archaeologia Scotica*, vol. II, Édimbourg, The Society of Antiquaries of Scotland, 1822, pp. 116-128.

<sup>44</sup> Sur l'onomatistique et les hiérarchies nobiliaires, Robert Descimon, « La qualification des personnes dans la société parisienne à l'époque moderne », Fanny Cosandey (dir.), *Dire et vivre l'ordre social en France sous l'Ancien Régime*, Paris, éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005, pp. 69-75, 81-98 surtout.

<sup>45</sup> René Baillargeat, *La collégiale Saint-Martin de Montmorency*, Paris, A. et J. Picard, 1958, p. 125, d'après les registres des délibérations municipales de Montmorency ; René Baillargeat, Paulette Regnault, *Histoire du mausolée d'Anne de Montmorency*, Persan-Beaumont, 1970, p. 87 [*Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin*, t. LXI, 1969].

<sup>46</sup> S. Gal, *Lesdiguières...*, *op. cit.*, p. 344 ; sur cette politique funéraire d'implantation lignagère dans des gouvernements provinciaux sous les premiers Bourbons, Daniel Aznar, « "Un morceau de roi". La imagen del gobernador de provincia en la Francia barroca », Daniel Aznar, Guillaume Hanotin, Niels May (dir.), *À la place du roi : vice-rois, gouverneurs et ambassadeurs dans les monarchies française et espagnole, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Madrid, Casa de Velázquez, 2014, pp. 173-176.

<sup>47</sup> Pierre Gouhier, « Les sépultures des Valois et des Bourbons », Jean-Pierre Poussou, Isabelle Robin-Romero (dir.), *Histoire des familles, de la démographie et des comportements : en hommage à Jean-Pierre Bardet*, Paris,

ayants droit du défunt ont dit devant Dieu et publiquement – en présence de la noblesse locale, des cours souveraines et des corps constitués de la ville – la vertu parfaite de leur sang qui les vouait à servir le roi Très Chrétien.

La foi jurée, le don et le contre-don ayant pour emblème le noble cœur<sup>48</sup>, celui de Lesdiguières constituait une relique des engagements solennels liés à sa conversion : son abjuration dans la collégiale Saint-André le 24 juillet 1622, [418] et les serments de fidélité du nouveau connétable de France et chevalier du Saint-Esprit qui reçut les provisions d'office à demeure, puis le collier de l'ordre royal dans la cathédrale à l'occasion de la promotion du 26 juillet<sup>49</sup>. Sa sépulture dans le chœur évoquait son appartenance à l'ordre de chevalerie fondé par Henri III en 1578. Le 20 mars 1683, l'évêque de Grenoble vit « des armoiries de deffunct M[onsieu]r le connestable de Lesdiguières et de quelques autres chevaliers de l'ordre [*i. e.* du Saint-Esprit] attachées aux murs dudit c[h]œur<sup>50</sup> ». Ornaient-elles le chœur de l'église depuis les cérémonies de juillet 1622 ? Le collier et l'insigne de l'ordre<sup>51</sup> entouraient ses armes sommairement décrites en 1627 par Jan Cornelisz van Loenen dans un mémoire destiné aux consuls, qui le chargèrent de peindre des cartons héraldiques pour les obsèques de son ancien mécène<sup>52</sup>. Le peintre néerlandais s'était engagé à faire « Premièrement, dix armoiries<sup>53</sup> sur de grand carton dorree avec les ordres du roy<sup>54</sup> et le manteau ducal de feu Monseigneur le connestable, à un escu la piece » pour un total de 30 livres<sup>55</sup>. Dans la chapelle des Cassards, une messe du Saint-Esprit, dite chaque mercredi<sup>56</sup>, perpétuerait la recordation du titulaire défunt tout en soulignant la croyance de ses descendants au dogme trinitaire. Ce symbole d'une confrérie fondée pour rassembler autour du monarque les [419] cœurs de ses sujets dans la foi catholique et la concorde<sup>57</sup>, rappelait la double loyauté du défunt – voire celle de la province du Dauphiné en laquelle il fut l'image parfaite du souverain – à l'Église et au roi. Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les récits de l'ouverture de son corps ont pérennisé ce discours politique à l'aune d'un cœur blessé d'amour.

---

Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2007, pp. 841-856 ; sur ce mimétisme funéraire, J. Nagle, *La civilisation du cœur...*, *op. cit.*, pp. 20-21.

<sup>48</sup> *Ibid.*, pp. 48-55.

<sup>49</sup> Voir *Le lys d'allegrasse et l'olive de reconciliation, sur l'heureuse conversion de Monseigneur le Duc de Lesdiguières, à la foy Catholique, Apostolique & Romaine...*, Paris, Denys Langlois, 1622, pp. 18-26 ; voir S. Gal, « L'abjuration de Lesdiguières... », *art. cit.*, pp. 311-312.

<sup>50</sup> ADI, 4G274, f. 5 r.

<sup>51</sup> L'insigne de l'ordre était une croix dite « de Malte » en or, à quatre branches anglées de fleurs de lis d'or et terminées par huit pointes, chargée d'une colombe tombante émaillée d'argent ; Hervé Pinoteau, *Études sur les ordres de chevalerie du roi de France, et tout spécialement sur les ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit*, Paris, Le Léopard d'or, 1995, p. 59.

<sup>52</sup> Mandat de cinquante-neuf livres et dix sols, payés à Jan van Loenen par Guillaume Canel, receveur des trois ordres de la ville de Grenoble, 6 novembre 1626, AMG, CC767 ; quittance signée par Jan van Loenen et Jan van Niwael, 23 janvier 1627, AMG, CC767, pièce n° 68, r° ; sur l'activité de ces artistes en Dauphiné, Stéphanie Levert, « Jan Rutgersz van Niwael et Jan Cornelisz van Loenen : deux peintres néerlandais entre Utrecht et Grenoble au XVII<sup>e</sup> siècle », Jean-René Gaborit (dir.), *Voyages d'artistes et artistes voyageurs. 130<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005*, Paris, CTHS, 2008, pp. 17-18 surtout.

<sup>53</sup> Les armes de Lesdiguières étaient « De gueules au lion d'or, au chef d'azur chargé de trois roses d'argent » ; Michel Popoff, *Armorial de l'ordre du Saint-Esprit, d'après l'œuvre du père Anselme et de ses continuateurs*, préface d'Hervé Pinoteau, Paris, Le Léopard d'or, 1996, p. 34, pl. v.

<sup>54</sup> L'ordre de Saint-Michel et celui du Saint-Esprit.

<sup>55</sup> Jan Cornelisz van Loenen, « Memoire de ce que nous avons fait pour messieurs les consuls de ceste ville » [novembre] 1626, AMG, CC767.

<sup>56</sup> ADI, 5G174, pièce 10, p. 3.

<sup>57</sup> Sur la vocation de l'ordre du Saint-Esprit, H. Pinoteau, *Études sur les ordres...*, *op. cit.*, pp. 53-65 en particulier, pp. 104-107 ; pour une comparaison des cérémonies de l'abjuration et des obsèques à Grenoble, S. Gal, « L'abjuration de Lesdiguières... », *art. cit.*, pp. 323-324.

## Le cœur légendaire d'un catholique d'État

Dans le *Mercure françois* et le récit vidélien, le cœur de chair s'est mué en une métaphore organique du lien politique et mystique entre un sujet fidèle et un pouvoir de droit divin. En la maison du chanoine Rosset à Valence, Toussaint Jolliot, chirurgien, a prélevé l'organe sous l'œil attentif d'un collège de médecins réputés – Villeneuve et Jean Tardy – et d'une assistance nombreuse à laquelle prirent part les religieux capucins ayant aidé le Connétable à bien mourir jusqu'au matin du 28 septembre – Benoît de Montbrison et le père Raphaël de Virieu, du couvent de Valence. L'ayant trouvé « fort petit », « tel qu'il est aux hommes de grand courage », on vit également sa partie supérieure ceinte d'« une couronne d'osselets & de cartilages » qu'auscultèrent ses religieux témoins d'après le *Mercure françois*. Ces derniers en firent le « signe à la vérité de la grandeur à laquelle il devoit parvenir<sup>58</sup> ». Louis Videt a décrit un os « qui l'environnoit comme une couronne épineuse, en telle sorte qu'en le maniant, on y sentoit quelque chose qui piquoit [...]»<sup>59</sup>. Caractérisée par les médecins comme « un cartilage endurcy, qui se trouve parfois aux vieilles gens », la pathologie cardiaque révélait au biographe un cœur stigmatisé :

« [...] il fut conclu, que comme l'on a veu de Saints personnages, à qui la parfaite amour qu'ils avoient eüe pour IESVS-CHRIST, en avoient visiblement imprimé le nom dans le cœur, la singuliere & constante affection que ce Grand homme avoit tousjours eüe pour la Couronne, particulièrement sous le regne du GRAND HENRY, & sous celuy de LOVIS LE JUSTE, son Fils, luy en avoit formé une dans le cœur, où l'on peut veritablement assurer, que cette passion estoit la plus profondément gravée<sup>60</sup>. »

L'économie hagiographique de la preuve innerve les récits de son autopsie. De fait, ses lésions cardiaques imitent les marques corporelles de la grâce divine [420] décrites dans des vies de saints – un genre renaissant au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup> – voire soumises à des enquêtes canoniques depuis le Moyen Âge : les expertises de cœurs blessés ou stigmatisés – tel celui de Thérèse d'Avila lors d'un procès rémissorial en 1610<sup>62</sup> – et des légendes de cœurs inscrits constituent leur matrice<sup>63</sup>. Empreint d'un savoir anatomique consacré par l'Église de la Contre-Réforme à la redécouverte de Dieu, l'examen du cœur de Lesdiguières évoque une dissection mystique<sup>64</sup>. Sa véridicité repose sur l'autopsie dans son acception première : l'action de voir par soi-même

---

<sup>58</sup> *Le Mercure françois*, XII, p. 482.

<sup>59</sup> L. Videt, *Histoire de la vie du Connestable...* (1638), *op. cit.*, p. 474.

<sup>60</sup> *Ibid.*

<sup>61</sup> Éric Suire, *La sainteté française de la Réforme catholique (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles), d'après les textes hagiographiques et les procès de canonisation*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2011, pp. 269-272. Sur l'économie corporelle de la preuve de sainteté, également, Antoinette Gimaret, « Savoir lire le corps de l'autre : la biographie hagiographique et le travail de la preuve (autour des vies de Marthe d'Oraison et Agnès d'Aquillienqui) », *Les dossiers du GRIHL : Lire et écrire des Vies de saints : regards croisés, XVI<sup>e</sup>/XIX<sup>e</sup> siècles*, 2015-1. En ligne : <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/6355> (consulté le 28/10/2018).

<sup>62</sup> Dominique de Courcelles, « Un cœur stigmatisé à son corps défendant : de la pesanteur et de la légèreté dans l'expérience mystique de Thérèse d'Avila », Dominique de Courcelles (dir.), *Stigmates*, Paris, éditions de l'Herne, 2001, pp. 98-99 ; pour le Moyen Âge, Alain Boureau, « Une collection intime : les instruments de la Passion dans un cœur ardent. Réflexions sur le procès de canonisation de Chiara de Montefalco », Jacques Guillerme (dir.), *Les collections : fables et programmes*, Seyssel, Champ Vallon, 1993, pp. 95-104.

<sup>63</sup> Marie-Anne Polo de Beaulieu, « La légende du cœur inscrit dans la littérature religieuse et didactique », *Le « Cœur » au Moyen Âge (réalité et sénescence)*, Aix-en-Provence, Publications du CUERMA, 1991, pp. 297-312.

<sup>64</sup> Rafael Mandressi, *Le regard de l'anatomiste : dissections et invention du corps en Occident*, Paris, Le Seuil, 2003, pp. 43-44, 217, 235-236.

ou, dans la pratique anatomique, la perception objective des sens – la vue et le toucher – que Louis Videt opposait aux discours spéculatifs des médecins demeurés impuissants à voir dans les signes d'une péricardite ancienne<sup>65</sup> la réalité mystérieuse de la Passion. Le chirurgien aura révélé les signes corporels d'une foi intériorisée. La partie couronnée de l'organe symboliserait l'âme supérieure, demeure exclusive du divin, vouée à l'amour spirituel<sup>66</sup>.

[421] Le miracle vidélien traduit plusieurs influences théologiques ayant mis au centre des dévotions l'amour divin et l'imitation du Christ, à l'instar de la pastorale missionnaire des capucins et de la mystique de François de Sales<sup>67</sup>. Pour l'auteur du *Traité de l'amour de Dieu* (1616), le cœur chrétien témoigne de la Passion de Jésus et du triomphe du Verbe. Ce lieu privilégié de la rencontre avec le divin, dont il porte la signature, doit être ouvert pour livrer son secret<sup>68</sup>. L'ecclésiastique invoque la légende du chevalier-pèlerin mort subitement au Mont-des-Oliviers, dont l'organe disséqué révéla, écrit-il, « ce sacré mot gravé au-dedans d'icelui : *Jésus mon amour* !<sup>69</sup> ». Calqué sur le modèle hagiographique des cœurs stigmatisés, celui du Connétable aurait porté le sceau de l'amour confondu des couronnes christique et royale pour lesquelles il se serait anéanti. Son empreinte mystique fait écho au prosélytisme des cercles dévots ayant œuvré, à Grenoble, pour la conversion du plus célèbre huguenot du royaume et pour le renouveau catholique de la ville dans leur combat contre le protestantisme en Dauphiné. À la suite du jésuite Pierre Coton, François de Sales, évêque de Genève, fit œuvre de missionnaire auprès du lieutenant général au cours de nombreux entretiens privés, quand il se rendit à Grenoble pour prêcher l'Avent et le Carême entre 1616 et 1618<sup>70</sup>. Faisant écho à l'argumentaire des récits de conversion<sup>71</sup>, la preuve organique d'une âme touchée par la grâce divine complète ainsi les récits des cérémonies de juillet 1622, tel le *Récit véritable* imprimé à Paris chez Joseph Bouillerot. Son auteur attestait [422] « les divines inspirations du ciel qui ont

---

<sup>65</sup> Jean-Paul Bounhoure, *Histoire de la cardiologie : des hommes, des découvertes, des techniques*, Toulouse, Privat, 2004, p. 77, 165. Les calcifications du contour cardiaque évoqueraient une péricardite calcifiée ancienne, d'origine tuberculeuse, d'après une étude diagnostique de ce cas littéraire par le service de cardiologie du CHU de Grenoble. [En ligne :] <http://www-sante.ujf-grenoble.fr/SANTE/CardioCD/cardio/chapitre/405.htm> (consultée le 28/10/2018).

<sup>66</sup> Dominique Salin, « "L'invasion mystique" en France au XVII<sup>e</sup> siècle », Henri Laux, Dominique Salin (dir.), *Dieu au XVII<sup>e</sup> siècle : crises et renouvellements des discours philosophique, esthétique, théologique, mystique*, Paris, Éditions des facultés jésuites de Paris, 2002, pp. 241-264 ; sur le cœur-âme, voir Clément Legaré, *La structure sémantique : le lexème cœur dans l'œuvre de Jean Eudes*, Montréal, Presses de l'université du Québec, 1976, pp. 171-172, 314.

<sup>67</sup> Sur la piété christocentrique au début du XVII<sup>e</sup> siècle, É. Suire, *La sainteté française...*, *op. cit.*, p. 114 et suivantes ; Bernard Dompnier, *Enquête au pays des frères des anges : les Capucins de la province de Lyon aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 1993, p. 28, 202.

<sup>68</sup> Sur la sémiotique des stigmates, voir les contributions de Dominique de Courcelles, de Marc-Alain Ouaknin et de Jacques Le Brun dans *Stigmates*, *op. cit.*

<sup>69</sup> Milad Doueïhi, *Histoire perverse du cœur humain*, trad. de l'américain par P.-A. Fabre, Paris, Le Seuil, 1996, pp. 154-160, 177-180, d'après François de Sales, « Histoire merveilleuse du trespas d'un gentilhomme qui mourut d'amour sur le Mont d'Olivet », *Œuvres complètes*, éd. A. Ravier, R. Devos, Paris, 1969, pp. 700-701 ; Anne Sauvy, *Le miroir du cœur : quatre siècles d'images savantes et populaires*, Paris, Cerf, 1989, pp. 50-52 ; Jacques-Louis Binet, Philippe Meyer, Véronique Bedin, *L'art et le cœur*, Paris, L'Iconoclaste, 2002, p. 38.

<sup>70</sup> S. Gal, *Lesdiguières...*, *op. cit.*, pp. 301-316 ; *id.*, « L'abjuration de Lesdiguières... », art. cit., pp. 314-319.

<sup>71</sup> Éric Suire, « L'argument politique dans les récits de conversion français du XVII<sup>e</sup> siècle », Philippe Martin, Éric Suire (dir.), *Les convertis : parcours religieux, parcours politiques*, tome I, *Période moderne*, Paris, Classiques Garnier, 2016, pp. 175-176 ; sur la conversion de Lesdiguières, Jan-Friedrich Mißfelder, « Zum König konvertieren : zur politischen Funktion von Konversionsberichten in Frankreich des frühen 17. Jahrhunderts », Ute Lotz-Heumann, J.-F. Mißfelder, Matthias Pohl (dir.), *Konversion und Konfession in der Frühen Neuzeit*, Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus, 2007, pp. 157-166.

touché le cœur de monseigneur le duc de Lesdiguières pour se reconcilier avec Dieu & se jeter entre les bras de l'église catholique [...] <sup>72</sup> ».

Le cœur épiphanique dit l'entière soumission du lieutenant défunt aux souverains Bourbons et à leur politique de concorde en Dauphiné. Sa conformation parachève l'identification du Connétable à la personne royale dont il reflétait la majesté – il représentait la Force et la Justice régaliennes –, et son mimétisme henricéen en particulier <sup>73</sup>. L'autopsie du corps d'Henri IV, d'après le *Mercur françois* de 1611, émut jusqu'aux larmes « tous ceux qui assisterent à ce[s]te ouverture [...] quand ils veirent son petit cœur, le plus grand qui fust au monde [...] <sup>74</sup> ». Aussi, cette réplique nobiliaire d'un cœur royal ne pouvait-elle qu'imiter ses vertus agissantes. Sa petitesse évoque la fermeté ou dureté d'un cœur aussi hardi qu'ardent. Sa chaleur excessive a rompu l'équilibre naturel des humeurs théorisé par les médecines hippocratique et galénique ; elle aura entraîné une fièvre mortelle, épuisé son principe vital (« tout l'humide radical <sup>75</sup> ») et desséché l'organe pulmonaire chargé de tempérer le bouillonnement cardiaque <sup>76</sup>. Consumé de bravoure et d'un amour divin intense, le cœur ardent de Lesdiguières justifiait une noblesse authentique fondée idéalement sur des valeurs guerrières et chevaleresques <sup>77</sup> ; il prouvait son héroïsme chrétien.

Le cœur du Connétable valorisait aussi un idéal stoïcien d'union et d'obéissance civiles sur lequel le huguenot, puis catholique d'État, bâtit son action pacificatrice en Dauphiné. Sous l'égide du lieutenant du roi commis à l'application de l'édit de Nantes, les tenants des deux confessions furent appelés à calquer leur vertu sur celle du roi. Sous Louis XIII, Lesdiguières a maintenu fermement la [423] province dans le loyalisme monarchique <sup>78</sup> quand l'autorité royale s'est heurtée à une guerre civile renaissante. Dès l'hiver 1620, le duc de Rohan et les protestants du Sud-Ouest et du Midi ont pris les armes ; le parti dévot et les ligueurs exilés ont mené une guerre d'opinion contre la politique étatiste du Conseil royal dominé par Richelieu en 1625. Les ultra-catholiques accusaient le cardinal, qui fit alliance avec l'Angleterre contre l'Espagne la même année, de vouloir le triomphe du parti réformé et la ruine du catholicisme <sup>79</sup>. On fustigeait aussi la duplicité des néophytes tels Lesdiguières et Jérémie Ferrier – historiographe

---

<sup>72</sup> *Récit véritable de toutes les cérémonies observées dans la ville de Grenoble, à la protestation de foy de Monseigneur le duc de Lesdiguières. Ensemble les cérémonies de sa réception à l'estat de connestable de France et à celles de l'ordre du Saint-Esprit, avec les magnificences & célébrités faictes tant à Grenoble que par tout le Dauphiné sur ce subject [...]*, in Comte Douglas, J. Roman *Actes et correspondance...*, op. cit., t. III, p. 426.

<sup>73</sup> S. Gal, *Lesdiguières...*, op. cit., pp. 324-327 ; D. Aznar, « "Un morceau de roi"... », art. cit., pp. 153-155, 162-164, 167-168, 170-171, 178-179.

<sup>74</sup> *Le Mercur françois*, Paris, 1611, p. 439.

<sup>75</sup> L. Videt, *Histoire de la vie du Connestable...*, op. cit., p. 474 ; Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts [...]*, t. II, article « Humide », La Haye, A. et R. Leers, 1690.

<sup>76</sup> *Le Mercur françois*, 1627, p. 482. Sur la physiologie du « cœur de prouesse », J. Nagle, *La civilisation du cœur...*, op. cit., p. 47, 60-61.

<sup>77</sup> Arlette Jouanna, « La noblesse française et les valeurs guerrières au XVI<sup>e</sup> siècle », Gabriel-André Pérouse, André Thierry, André Tournon (dir.), *L'homme de guerre au XVI<sup>e</sup> siècle : actes du colloque de l'Association RHR*, Cannes, 1989, Saint-Étienne, université de Saint-Étienne, 1992, pp. 207-208.

<sup>78</sup> Élisabeth Rabut, « Vers la paix civile ? L'exécution de l'édit de Nantes en Dauphiné », Pierre Bolle (dir.), *L'édit de Nantes : un compromis réussi ? Une paix des religions en Dauphiné-Vivarais et en Europe*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1999, pp. 51-59 ; Vital Chomel, « De l'édit de Nantes à l'abjuration », *ibid.*, p. 79 ; S. Gal, *Lesdiguières...*, pp. 319-321, 324-326, 333-342. Sur l'application de l'édit de 1598 à Grenoble, Olivier Cogne, « Coexistence confessionnelle et pouvoir municipal à Grenoble : de l'édit de Nantes à la paix d'Alès », *Ville et religion en Europe*, pp. 393-396, 409.

<sup>79</sup> Étienne Thuau, *Raison d'État et pensée politique à l'époque de Richelieu*, Paris, Albin Michel, 2000, pp. 100-144, 177-178.

cardinaliste et auteur principal du *Catholique d'Etat* (1625)<sup>80</sup>. L'image du cœur passionné du Connétable opposait à ces polémiques et offrait aux nobles français, catholiques et calvinistes, l'exemple d'une abnégation de soi pour l'intérêt supérieur de la monarchie française<sup>81</sup>. Relayant le discours gouvernemental, le périodique des frères Richer louait les mérites légendaires d'un grand capitaine s'étant converti à la religion d'État, à l'imitation du premier roi Bourbon, pour servir le souverain légitimé par le droit divin et son œuvre de paix dans l'unité de foi et affirmer ainsi son soutien à son autorité fragile et contestée<sup>82</sup>. La réplique organique de la couronne d'épines évoquait en outre l'inscription des Bourbons et de leur dynastie dans l'histoire sacrale d'un royaume auquel Dieu, d'après la tradition royale, signifia son élection en l'ayant placé sous la protection de la plus insigne relique du Christ. [424] Leurs prédécesseurs la vénéraient depuis son acquisition en 1239 par Louis IX, le saint roi tutélaire des Capétiens<sup>83</sup>. Ainsi, une icône de la foi incarnée contribuait au discours de la raison d'État.

## Conclusion

Le cœur de Lesdiguières est une image résiduelle. Des archives tardives réfractent le spectre d'une réalité perdue, créant l'espoir ou l'illusion que sourdissent, au cours de nouveaux sondages, les traces des sources anciennes dont elles renvoient l'écho – telles les délibérations capitulaires enregistrées devant notaire, en octobre 1626, dont Barthélemy avait eu connaissance dans les années 1770. Malgré d'importants déficits et des dépouillements incomplets, les archives religieuses et les récits de mort consultés pour les besoins de cette étude révèlent la nature double d'un cœur reliquaire. Le devenir du cœur de chair du Connétable met en relief les enjeux identitaires d'une mort nobiliaire au XVII<sup>e</sup> siècle. Dès 1626, l'organe embaumé a contribué à une politique ducale de grandeur fondée sur les mérites personnels du chef de lignage, la vertu du sang, le souvenir d'une conversion au catholicisme et le loyalisme monarchique. Son ancrage funéraire dans le cœur religieux et institutionnel de l'ancienne ville ligueuse et de la province delphinale aura renforcé symboliquement l'identification des Lesdiguières-Créquy à ces territoires. Mieux que le cœur réel et périssable, l'image textuelle de l'organe autopsié, saturée de références dévotes, a tendu, par le pouvoir de l'écriture historiographique, à sanctuariser la mémoire d'un héros de l'ordre étatique sous les premiers souverains Bourbons et à catholiciser le devoir d'obéissance au roi. La propagande monarchique et la biographie vidélienne, jusqu'en son ultime édition de 1666, n'ont-elles pas immortalisé également une relique doloriste des déchirements religieux et civils de la première modernité ?

---

<sup>80</sup> Joël Poivre, *Jérémie Ferrier, 1576-1626 : du protestantisme à la raison d'État*, Genève, Droz, 1990, pp. 11-22 ; Jérémie Ferrier, *Le catholique d'Etat, ou discours politique des alliances du Roy tres-Chrestien, contre les calomnies des ennemis de son Estat*, Paris, Joseph Bouillerot, 1625.

<sup>81</sup> Sur ce périodique, Virginie Cerdeira, « Écrire le passé en compilant le présent. Le *Mercure françois*, atelier d'écriture de l'histoire du temps présent », *Carnets : revue électronique d'études françaises*, II<sup>e</sup> série, n° 2, 2014, pp. 27-45 ; ead., *Le Mercure françois. Écrire et publier l'histoire au temps présent (1611-1648)*, Thèse de doctorat en histoire moderne dirigée par Guy Le Thiec et Isabelle Luciani, Aix-Marseille Université, 2016.

<sup>82</sup> S. Gal, « L'abjuration de Lesdiguières... », art. cit., pp. 321-323 ; J.-F. Mißfelder, « Zum König konvertieren... », art. cit., p. 153, 160, 163, 166.

<sup>83</sup> Jannic Durand, « La translation des reliques impériales de Constantinople à Paris », Jannic Durand, Marie-Pierre Laffitte, Dorota Giovannoni (dir.), *Le trésor de la Sainte-Chapelle*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2001, pp. 39-41 ; Chiara Mercuri, « *Stat inter spinas lilium* : le Lys de France et la couronne d'épines », *Le Moyen Âge*, vol. 110, 2004, n° 3-4, pp. 497-512 ; ead., *Saint-Louis et la couronne d'épines. Histoire d'une relique à la Sainte-Chapelle*, Paris, Riveneuve Éditions, 2011 [éd. orig., Rome, 2004], p. 177-190.